

Ouverture du pôle médical à la salle des fêtes de L'Union.

A partir du **samedi 21 mars**, 40 médecins généralistes, accompagnés de plus de 40 infirmières et kinésithérapeutes issus de plusieurs communes du Nord-Est, et en partenariat avec l'ARS, tiendront à tour de rôle des permanences médicales au sein de la salle des fêtes de L'Union.

**CE POLE N'EST OUVERT QU'AUX ADULTES A PARTIR DE 16 ANS.
UN DISPOSITIF POUR LES ENFANTS EST OUVERT A LA CLINIQUE DE
L'UNION.
CE POLE NE DISPOSE PAS DE TEST DE DEPISTAGE.**

L'objectif de ce pôle médical est de pouvoir centraliser tous les patients qui présentent des symptômes du CORONAVIRUS en un même point, et ainsi éviter les échanges qu'il pourrait y avoir dans les salles d'attentes des différents cabinets médicaux.

Les patients qui fréquenteraient ce pôle temporaire pourront s'y rendre sans craintes: Les salles d'attentes mises en place respecteront les nécessités de distance entre chaque patient; du liquide hydroalcoolique sera mis à disposition des visiteurs; un sens de circulation sera mis en place pour distinguer les entrées et les sorties; La salle sera nettoyée chaque matin avec un produit adapté et elle sera décontaminée chaque soir. Toutes les précautions sanitaires seront donc prises.

Il est important de noter que chaque patient sera vu seul, et sans accompagnant. Les professionnels de santé présents -infirmières et kinésithérapeutes- accompagneront les médecins, mais se chargeront également de réguler les entrées et de soumettre le premier questionnaire aux patients.

Le pôle médical sera ouvert chaque jour, dimanche compris,

De 9h à 12h puis de 15h à 18h.

Pour les joindre, il vous faudra appeler en semaine votre cabinet médical habituel, et le week end, composer le **3966**.

A partager avec vos proches qui habitent le secteur.

En espérant que tout va bien !

RESTEZ CHEZ VOUS !